



Direccte Hauts-de-France
Direction régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi



Ce projet est cofinancé par le Fonds
Social Européen dans le cadre du
programme opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014-2020

Cofinancement de vos actions de formation

Dans un souci de toujours mieux vous accompagner dans le maintien et le développement des compétences de vos salariés, l'OPCAIM en lien avec l'ADEFIM Nord-Pas-de-Calais a sollicité auprès de la DIRECCTE des Hauts-de-France une aide du **FSE (Fonds Social Européen)** au bénéfice des salariés des entreprises de la métallurgie du territoire dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020.

Entreprises éligibles :

Priorité aux entreprises de moins de 250 salariés

Publics prioritaires :

- les salariés de bas niveaux de qualification (CITE 1 à 3 ex niveau V et infra)
- les femmes
- les salariés âgés de + de 54 ans
- les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Objectifs :

Financer les formations permettant de :

- maintenir l'employabilité des salariés, renforcer leurs compétences au regard de l'évolution des technologies industrielles,...
- renforcer les connaissances et les compétences impliquant l'usage des technologies de la numérisation et de l'information,
- permettre aux salariés les moins qualifiés, en particulier les ouvriers et employés, de bénéficier de formations et d'évoluer.

Votre conseiller ADEFIM mobilisera ce cofinancement conformément aux critères d'éligibilité et sous réserve que vous soyez à jour de vos obligations légales fiscales et sociales